

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 33	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 9	Pouvoir(s) : 0
--	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 6 novembre 2018

Vote(s) pour : 33

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 12 novembre 2018,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2018-11-12-BD-21.9 :

**Délégation de Service Public relative à l'exploitation du parking Paixhans de Metz Métropole - Rapport Annuel 2017.**

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude WALTER

Le Bureau,

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1411-3,

VU l'article 52 de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la convention de Délégation de Service Public en date du 13 juillet 2010 relative à l'exploitation du Parking Paixhans de Metz Métropole passée entre la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et la société SNC PARKING PAIXHANS,

VU le rapport du délégataire chargé de l'exploitation du Parking Paixhans de Metz Métropole présenté pour l'exercice 2017, dont une synthèse est annexée à la présente délibération,

VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 9 novembre 2018,

PREND ACTE de ce rapport lequel a été mis à disposition des élus et dont une synthèse est jointe à la présente délibération.

Pour extrait conforme  
Metz, le 13 novembre 2018

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

Délégation de Service Public

PARKING PAIXHANS

Synthèse du rapport annuel

en application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Exercice 2017

*"Toutes les informations fournies dans le présent rapport sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".*

**PARKING PAIXHANS**



### Tableau de bord - Délégations de Service Public

---

**Service :** Direction Organisation, Méthodes, Contrôle de Gestion, Evaluation

**Année :** 2017

**Service gestionnaire :** Direction de la Mobilité et des Transports

Code délégation : PAIXH

## Parking Boulevard Paixhans

**Date :** 23 octobre 2018

**Politique publique :** Améliorer la qualité de vie

**Domaine d'activité :** Stationnement

---

**Réalisation et gestion d'un parking public**

**Situé à :** Rue du Général Fournier 57 METZ

**Nature du contrat :** Concession

**Signé le :** 10/07/2007

**Avec effet au :** 13/07/2010

**Échéance :** 12/07/2050

**Durée :** 40 ans

Années	Nb de Places de Stationnement
2015	400
2016	400
2017	400

**Exploitant :**

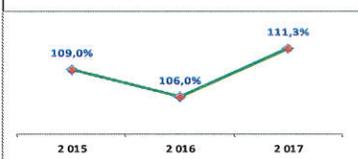
<b>Raison sociale :</b>	SNC Parking Paixhans
<b>Forme juridique :</b>	SNC
<b>Adresse :</b>	18, Place du Forum 57 METZ
<b>Capital :</b>	200 000 €
<b>Société dédiée :</b>	OUI
<b>Société Mère :</b>	SA Holding Metz St Jacques 57 METZ

**INDICATEURS**

↓ **Activité**

**Occupation Abonnements**

**% abonnements et amodiations**

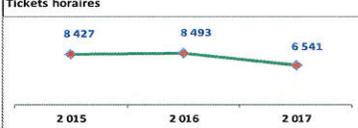


**Éléments Financiers (En euros)**

	2 015	2 016	2 017
CA	285 197	267 131	310 746
Résultat Net	-397 291	-369 017	-351 519
Redevances	938	931	946
Tickets horaires	8 427	8 493	6 541
% abonnements et amodiations	109%	106%	111%

**Quantité annuelle**

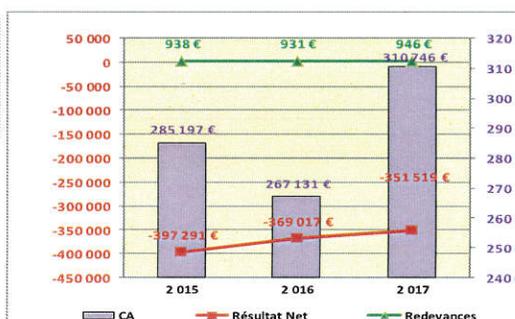
**Tickets horaires**



**Performance Financière**

**Recette Annuelle moyenne par place**





**1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION**

Délégation :  Parking Boulevard Paixhans		Année		2017	
	2016	2017	Ecart en €	Ecart en %	
<b>Produits d'exploitation</b>					
Recettes Activité	267 131	310 746	43 615	16%	
Production stockée immob.	-	-	-		
Subventions	-	-	-		
<i>Dont CSP</i>	-	-	-		
Autres Produits et reprises	-	-	-		
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>267 131</b>	<b>310 746</b>	<b>43 615</b>	<b>16%</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>					
Achats, Serv Ext et autres	235 974	272 999	37 025	16%	
Charges de personnel	-	-	-		
Redevances Collectivité	940	946	6	1%	
Frais de siège	-	-	-		
Dotations aux amortissements	199 795	201 317	1 522	1%	
Dotations aux provisions	-	-	-		
Autres charges	-	-	-		
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>436 709</b>	<b>475 262</b>	<b>38 553</b>	<b>9%</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 169 578</b>	<b>- 164 516</b>	<b>5 062</b>	<b>-3%</b>	
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>30 217</b>	<b>36 801</b>	<b>6 584</b>	<b>22%</b>	
<b>Résultat financier</b>	<b>- 199 439</b>	<b>- 187 003</b>	<b>12 436</b>	<b>-6%</b>	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
<b>Impôts bénéfice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
<b>Résultat net</b>	<b>- 369 017</b>	<b>- 351 519</b>	<b>17 498</b>	<b>-5%</b>	

Compte de résultat en € H.T.

## 2. ANALYSE FINANCIERE

*Les montants exprimés ici sont Hors-Taxes.*

Le Chiffre d'Affaires de la délégation est en hausse sur cet exercice 2017 (+16% soit +43,6k€). Cela est principalement dû à la hausse des recettes abonnements (+47,5k€) alors que les recettes horaires accusent une baisse de 4k€ avec un nombre de tickets horaires annuels en chute de 22% (6 541 tickets horaires annuels en 2017 contre 8 493 tickets en 2016). Les recettes totales sont de l'ordre de **311k€** contre 267k€ en 2016.

Les charges d'exploitation enregistrent une hausse de 9% soit 38,5k€ de charges supplémentaires en 2017 comparativement à 2016. En cause, l'augmentation des frais de sous-traitance générale (+10% soit 20k€ supplémentaires) et des frais d'honoraires également en hausse (+18k€). Pour mémoire, l'exploitation du parc est réalisée par un prestataire de service auprès de la SNC PAIXHANS. En 2017, il s'agit de la société INDIGO Infra.

Le résultat d'exploitation est à un niveau identique à celui de l'an passé, -165k€ sur 2017 contre -170k€ en 2016. Sont compris dans ce résultat, 200k€ de dotations aux amortissements liés à la réalisation du parking. Au vu de la mise en exploitation récente du parking, le délégataire enregistre d'importants frais financiers (187k€), venant alourdir le résultat net. Il s'établit à **-352k€** en 2017 (-369k€ en 2016).

### **Concernant la redevance due à la Ville :**

La redevance revenant à la Ville chaque année se décompose d'une somme fixe de 2€, indexés annuellement, par place de stationnement et d'une redevance variable égale à 40% du Chiffre d'Affaires à partir du seuil de 650k€ indexé annuellement.

Pour 2017, le Délégataire a versé une redevance d'occupation de 946€ au délégant. Aucune redevance variable n'a été reversée en raison du niveau des recettes d'exploitation.

## 3. ECARTS ENTRE LE BUDGET DE DEPART ET LES REALISATIONS

Malgré une contrainte des charges d'exploitation dans les enveloppes prévisionnelles remises lors de la passation du contrat, il apparaît que le résultat d'exploitation réalisé sur la période 2010-2016 du contrat est bien inférieur au niveau attendu (**-1,7M€**). Cet écart s'explique par une **surestimation des recettes du parc de stationnement par rapport aux réalisations (1,8M€ de différence)**.

En dépit d'un résultat financier moins dégradé que prévu (+540k€ par rapport aux estimations), un résultat exceptionnel de -1,7M€ correspondant à une provision pour dépréciation du parc de stationnement n'ayant pas fait l'objet de reprise, **le résultat net réalisé est ramené à -4,6M€ sur la période du contrat exécutée jusqu'au 31 décembre 2017, contre -1,7M€ prévus**. Cette dégradation de 2,9M€ du résultat net cumulé prévu et réalisé traduit une fréquentation du parc en deçà des prévisions du Délégataire.

Il est à noter que le parking étant exploité par un prestataire de service, la sous-réalisation des charges de personnel s'explique par un report en charges diverses. Le Délégataire verse des frais de siège en deçà des prévisions.

Les variations entre ces réalisations et ces prévisions (ayant servi de base à l'élaboration du contrat) se résument comme suit (en € H.T.) :

◆ Période de	2010	à fin	2017	
En Euros	Cumul Réalisé	Cumul Prévu	Ecart	
Recettes Activité	1 952 764	3 684 902	-47%	
Production stockée immob.	0	0		
Subventions	0	0		
<i>Dont CSP</i>	<i>0</i>	<i>0</i>		
Autres Produits et reprises	32	0		
<b>Σ Produits</b>	<b>1 952 796</b>	<b>3 684 902</b>	<b>-47%</b>	
Achats, Serv Ext et autres	1 624 617	920 783	76%	
Charges de personnel	116 205	589 909	-80%	
Redevances Ville	8 276	6 624	25%	
Frais de siège	3 398	386 914	-99%	
Dotations aux amortissements	1 392 559	1 140 752	22%	
Dotations aux provisions	0	120 000	-100%	
Autres charges	8	0		
<b>Σ Charges</b>	<b>3 145 063</b>	<b>3 164 982</b>	<b>-1%</b>	
Résultat d'exploitation	-1 192 267	519 920	-329%	
Résultat financier	-1 660 106	-2 208 357	25%	
Résultat exceptionnel	-1 759 715	0		
<b>Résultat Net avant IS</b>	<b>-4 612 088</b>	<b>-1 688 437</b>	<b>-173%</b>	

#### *Comparaison du Cumul des Réalisations par rapport aux Prévisions (en € H.T.)*

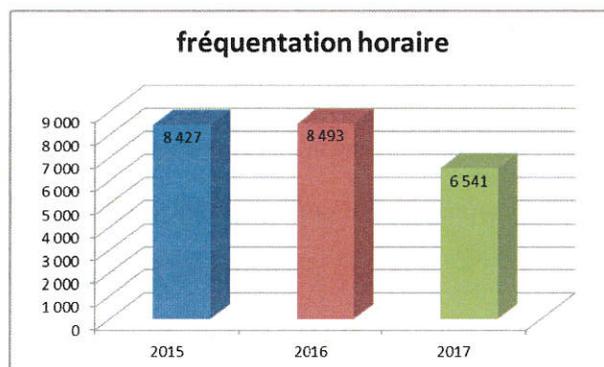
NB: Le résultat cumulé réalisé à fin 2017 contient une provision pour dépréciation exceptionnelle constatée en 2011.

#### **4. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2017**

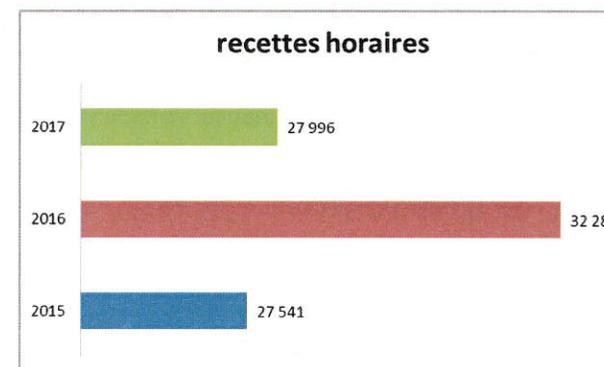
##### **Fréquentation et recettes horaires**

Dernière évolution tarifaire en date du 15 juin 2015 suite à la loi HAMON sur la tarification au quart d'heure.  
Baisse du nombre des usagers horaires annuels qui passe de 8 493 à 6 541 soit presque -23% par rapport à 2016.

La recette horaire connaît une baisse de -13% par rapport à 2016 que l'on peut mettre en corrélation avec la baisse de fréquentation qui est importante.



*Fréquentation horaire du parking (hors préventes)*

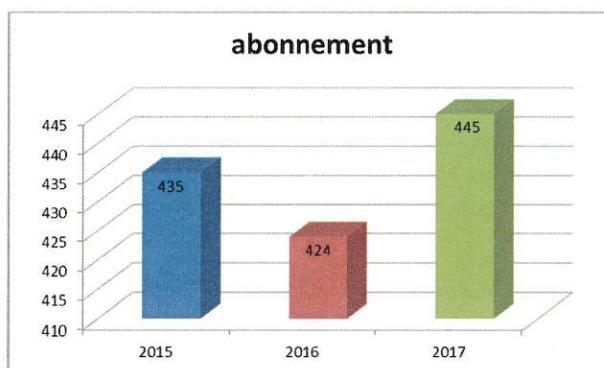


*Recettes liées à la vente de tickets horaires hors préventes (en € T.T.C.)*

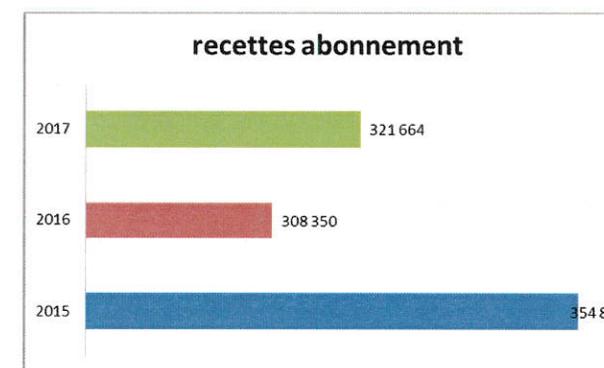
#### Fréquentation et recettes abonnements

Les recettes abonnements sont en hausse de 4% par rapport à 2016. Cette hausse est due à l'augmentation tarifaire des abonnements d'une part et à un travail sur la recherche des abonnements impulsé par le responsable de site d'autre part.

La recette abonnée se situe à 321 664€ cette année contre 308 350 € en 2016, soit une hausse de 4% sur la période considérée. Par ailleurs, le montant des recettes des pré-vendus baisse de -1,3% sur l'année.



*Nombre moyen d'abonnements par an*



*Recettes liées aux abonnements (en € T.T.C.)*

## **5. SITUATION PATRIMONIALE ET INVESTISSEMENTS**

- Relamping terrasse extérieure et issue de secours,
- Réparation de la porte de sortie automatique des véhicules (patte d'entraînement cassée),
- Remplacement de 14 bacs à incendie obsolètes,
- Rechargement des extincteurs percuteurs en mars 2017,
- Renfort des conduites d'évacuations centrales,
- Protection de la caisse automatique,
- Reprise gros œuvre structure niveau 2 (proche issue de secours),
- Réfection de la peinture au sol et reprise de la membrane de protection,
- Mise en place d'amodiations + campagne commerciale visant à chercher des amodiataires.



## **6. ELEMENTS D'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE**

Le parking est ouvert et accessible 24h/24. Pour des raisons de sécurité, les grilles du parking sont fermées de 20h30 à 6h00, mais cela n'empêche pas l'accès au parking pour ceux qui souhaitent stationner.

En 2017, INDIGO a supprimé le personnel présent sur le par cet mis en place une BLI ou Base Locale d'Intervention basé au centre commercial Muse. Celle-ci est en mesure de répondre à tous les clients des parcs gérés par INDIGO du lundi au samedi de 7h30 à 21h00. En dehors de ces horaires, le parc Mazelle est géré par le Centre National de Télé Opération.

Le délégataire a mené des enquêtes sur la qualité de ses services auprès des usagers comme demandé par la Ville.

## **7. PISTES D'AMELIORATION DE LA QUALITE DU SERVICE**

En 2017, INDIGO centralise le service commercial pour l'ensemble de ses parcs et de la voirie vers l'espace Metz stationnement : gestion des abonnés (renseignements, souscription, facturation, relance...), service relation client local.

Le personnel de la boutique est composé de :

- 1 référente commerciale
- 3 assistantes administratives-commerciales dont 1 technicienne d'exploitation

La boutique est ouverte du lundi au samedi.

La compétence relative aux parcs de stationnement a été transférée à Metz Métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20181112-11-2018-DB21-9-DE

**Numéro de l'acte :** 11-2018-DB21-9  
**Date de décision :** lundi 12 novembre 2018  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Délégation de Service Public relative à l'exploitation du parking Paixhans de Metz Métropole - Rapport Annuel 2017  
**Classification :** 1.2 - Délégation de service public  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 15/11/2018  
**Numéro AR :** 057-200039865-20181112-11-2018-DB21-9-DE  
**Document principal :** 99\_AU-ERD21-9.pdf

#### Historique :

15/11/18 13:50	En cours de création	
15/11/18 13:50	En préparation	Catherine DELLES
15/11/18 13:57	Reçu	Catherine DELLES
15/11/18 13:58	En cours de transmission	
15/11/18 14:00	Transmis en Préfecture	
15/11/18 14:10	Accusé de réception reçu	